



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 02 mai 2019

n° 091-19 C

Objet : RD - Attribution d'une subvention exceptionnelle à Chambéry Savoie Mont Blanc Handball

- date de convocation le 26 avril 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi deux mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bassens, Ferme de Bressieux, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 61

Aillon-le-Jeune Emmanuelle Andrevon

Aillon-le-Vieux

Arith

Pierre Gerard

Barberaz

David Dubonnet

Barby

Catherine Chappuis

Bassens

Anne Manipoud - Alain Thieffenat

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Marie Perrier

Ecole

Annick Bonniez

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jarsy

Pierre Duperier

La Compôte

Jean-Pierre Fressoz

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin

La Ravoire

Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter

La Thuile

Dominique Pommat

Le Châtelard

Le Noyer

Philippe Gamen

Les Déserts

Michel André

Lescheraines

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Christophe Richel

Saint-Cassin

Philippe Dubonnet

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Bernard Januel

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Louis Caille

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Jérôme Esquevin

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Luc Berthalay à Damien Regairaz - de Aloïs Chassot à Xavier Dullin - de Nathalie Colin-Cocchi à Isabelle Rousseau - de Julien Donzel à Frédéric Bret - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Christian Gogny à Jean-Marc Léoutre - de Pierre Hemar à Marc Chauvin - de Sylvie Koska à Driss Bourida - de Bernadette Laclais à Claudette Levrot-Virot - de Jean-Pierre Ruffier à Jean-Benoît Cerino

- conseillers excusés : 10

François Blanc - Stéphane Bochet - Suzanne Boucher - Albert Darvey - Marie-José Dussauge - Maryse Fabre - Yvette Fetaz - Daniel Grosjean - Luc Meunier - Sylvie Vuillermet

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 02 mai 2019

délibération n° 091-19 C

objet **RD - Attribution d'une subvention exceptionnelle à Chambéry Savoie Mont Blanc Handball**

David Dubonnet, vice-président chargé des équipements collectifs, sportifs, associatifs et des relations avec les clubs sportifs, rappelle que Chambéry Savoie Mont Blanc Handball s'est qualifié pour la finale de la coupe de France de handball qui se déroulera le 25 mai prochain contre Dunkerque à l'AccorHotels Arena de Bercy à Paris.

Dans le cadre de cet événement d'envergure, le club a sollicité les partenaires publics (Ville de Chambéry, Département de la Savoie et Grand Chambéry) afin d'obtenir une aide pour faciliter l'accompagnement en train de leurs supporters pour partager ce moment exceptionnel.

Compte tenu du rayonnement sportif, économique et médiatique de Chambéry Savoie Mont Blanc Handball pour l'agglomération et l'engouement suscité par cette performance, il est proposé le versement d'une subvention d'un montant de 10 000 € par Grand Chambéry.

Il est précisé que les crédits sont disponibles au budget 2019 sur la ligne budgétaire relative au soutien des clubs du dispositif Sport et Rayonnement. Néanmoins, pour ne pas amputer les crédits à destination des clubs pour la saison 2019/2020, ce montant pourra être demandé lors d'une prochaine décision modificative budgétaire.

Vu la délibération n° 119-03 C du Conseil communautaire du 18 décembre 2003 relative à la création du dispositif Sport et Rayonnement,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le versement d'une participation financière sous forme de subvention exceptionnelle de 10 000 € à Chambéry Savoie Mont Blanc Handball afin de permettre le déplacement des supporters pour assister à la finale de la coupe de France le 25 mai 2019 à Paris.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 091-19 C

Objet de l'acte : RD - Attribution d'une subvention exceptionnelle à Chambéry
Savoie Mont Blanc Handball

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 3 -
Aux clubs sportifs professionnels

Date de l'acte : 02 mai 2019

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190502-lmc1H22037H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22037H1

Date de transmission en Préfecture : 13 mai 2019

Date de réception en Préfecture : 13 mai 2019